

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : MDE 19/009/2006 (Public)
Bulletin n° : 329
ÉFAI
21 décembre 2006

Libye. Craintes grandissantes pour la sécurité d'un opposant au gouvernement

Amnesty International appelle le gouvernement libyen à donner sans délai des informations sur le sort et le statut juridique de Idriss Boufayed, détenu au secret depuis le 5 novembre 2006, pour la sécurité duquel l'inquiétude grandit.

Idriss Boufayed, opposant de longue date au gouvernement libyen, est rentré en Libye le 30 septembre 2006. Il vivait en Suisse depuis 1990. Interrogé à son arrivée sur le territoire libyen, il s'est vu confisquer son passeport par les autorités mais a pu rejoindre sa famille à Gheryan. Vers minuit le 1^{er} novembre toutefois, des responsables de la sécurité se sont rendus à la maison familiale et lui ont intimé l'ordre de se présenter le lendemain au bureau de la Sûreté intérieure à Gheryan - ce qu'il fit. On lui demanda alors de se présenter au bureau de la Sûreté à Tripoli à 10h00 le 5 novembre. C'est là qu'il a été arrêté. Il est détenu au secret depuis. Les autorités n'ont donné aucune explication pour son arrestation et son placement en détention et n'ont donné aucune information, pas même à sa famille, sur son lieu de détention. De source non confirmée, on indique qu'il serait détenu sous bonne garde dans un établissement psychiatrique de Tripoli, l'hôpital Gargaresh, et que son état de santé se serait détérioré au cours de ces sept semaines de détention au secret.

Idriss Boufayed, quarante-neuf ans, est chirurgien de profession mais il est également co-fondateur et secrétaire général de l'Union nationale pour la réforme (NUR), une organisation qui s'est montrée très critique de la situation politique en Libye ces dernières années. Il avait décidé de quitter la Suisse, où il avait obtenu le statut de réfugié, pour retourner en Libye après avoir, semble-t-il, reçu des assurances de la part du Bureau populaire libyen de Berne (l'ambassade de Libye en Suisse) qu'il ne serait pas inquiété par les autorités. Un passeport libyen lui avait été délivré en début d'année.

Dans une lettre envoyée ce jeudi 21 décembre à Ali Omar Abu Bakr al Hasnawi, secrétaire du Comité populaire général de la Justice dans le gouvernement libyen, Amnesty International fait part de son inquiétude concernant Idriss Boufayed, possible prisonnier d'opinion, et demande des éclaircissements immédiats sur les raisons de son arrestation et de sa détention, son statut juridique et son sort. Selon l'organisation, il devrait être remis en liberté sans délai et sans condition ou inculpé d'une infraction dûment reconnue par la loi et traduit en justice dans les meilleurs délais ; il devrait également avoir la possibilité de consulter un avocat et être protégé en permanence de possibles actes de torture et mauvais traitements.

Sa détention prolongée viole les obligations de la Libye au titre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.